

LA LETTRE D'ÉCO

n°2 - Avril 2016

FACULTÉ D'ÉCONOMIE DE L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

L'édito

La publication du 2^{ème} numéro de la Lettre d'Éco intervient au moment où les étudiants de la Faculté passent leurs examens du second semestre : au nom de toute l'équipe pédagogique et administrative, je leur souhaite tous mes vœux de réussite.

Cette année universitaire 2015-2016 a été riche avec la mise en place de notre nouvelle offre de formation. Des innovations importantes ont été proposées avec en particulier, la création du **parcours international en licence**, de nouveaux cours avec la création d'une Unité d'Enseignement en L3 pour l'accompagnement au projet d'études et projet professionnel des étudiants, la restructuration profonde de notre offre de formation en Master et la création de 4 mentions, « **Économie de l'Environnement, de l'Énergie et des Transports** », « **Économie et Management Public** », « **Monnaie Banque Finance Assurance** », « **Économie Industrielle et des Réseaux** ».

Ces changements importants nécessitent de mener, dans le cadre d'une démarche qualité, une réflexion approfondie sur l'évolution de nos formations, sur le renforcement de nos dispositifs d'accompagnement à la réussite, sur l'encadrement pédagogique, la cohérence de nos cursus, les compétences délivrées dans nos diplômes et l'Insertion Professionnelle de nos étudiants. Cette réflexion sera menée dans le cadre des Conseils de Perfectionnement qui vont être mis en place au sein de la Faculté ; ces Conseils réuniront les équipes enseignantes, l'administration, les étudiants et nos partenaires avec l'objectif de renforcer la qualité de notre service public d'enseignement supérieur.

Le 2^{ème} numéro de la Lettre d'Éco s'intéresse au parcours d'un ancien étudiant, Thierry Mathieu, aujourd'hui Directeur de la CAF de l'Hérault. Son témoignage est particulièrement riche ; il montre en particulier combien la protection sociale est une thématique porteuse pour les étudiants en économie. La rubrique « A quoi sert un économiste ? » fait un focus sur les thématiques de recherche d'Alain Marciano, Enseignant-Chercheur à la Faculté d'Économie. Ce sont les liens entre Économie et Droit qui sont mis en avant avec le rôle central de l'histoire et des institutions dans le fonctionnement de l'économie et dans l'explication des comportements des individus.

A travers la présentation de notre Bureau des Relations Internationales et à la lumière du témoignage d'une étudiante, Salomé Gaudibert, partie en Lettonie en L3 dans le cadre du programme Erasmus, la Lettre d'Éco revient sur les échanges internationaux et les possibilités d'études à l'international. Partir à l'étranger dans le cadre des programmes d'échanges de la Faculté est « une expérience unique et inoubliable » selon Salomé Gaudibert !

Enfin, nous présentons dans ce numéro la plateforme numérique RESUM qui va être déployée à la Faculté. Elle va nous permettre de créer des liens plus forts avec nos « Anciens » pour renforcer le caractère professionnalisant de nos formations et améliorer l'insertion professionnelle de nos diplômés.

Je vous souhaite une très bonne lecture !

François MIRABEL

Zoom sur les événements

Ouverture prochaine de la plateforme RESUM



RESUM (le Réseau Pro de l'Université de Montpellier) est une plateforme qui permettra la gestion et le suivi des anciens étudiants pour l'ensemble des composantes pédagogiques de l'Université de Montpellier.

La plate-forme est une solution web intégrée à l'ENT, composée de modules liés :
- à l'insertion professionnelle & l'évolution de carrières,
- aux relations enseignants-diplômés entreprises,
- à l'animation d'un réseau social institutionnel



Retrouvez toute l'actualité de RESUM sur Facebook !



Succès de la conférence de Christian de Perthuis dans le cadre « des amphis de l'Éco »

Fondateur de la chaire Économie du climat de l'Université Paris-Dauphine, Christian de Perthuis a débattu à Montpellier des suites de la COP 21 le 22 mars 2016.

Quel avenir pour l'accord conclu en décembre à Paris à l'occasion de la 21^{ème} conférence sur le climat ? Pour Christian de Perthuis, rien n'est encore gagné « L'accord de Paris est un accord d'intention, plaisant à tous mais ne contraignant personne » juge ainsi l'inspirateur de la taxe carbone, professeur à l'Université Paris Dauphine. Fiscalité écologique, équité dans la prise en charge de la question écologique, recherche d'un nouveau modèle de croissance... Autant de questions qui fâchent et que l'on a retrouvé au cœur de cette conférence gratuite et ouverte au public.

Accueilli dans le cadre du cycle de conférences « Les amphis de l'Éco », Christian de Perthuis est venu évoquer le principal défi qui attend les signataires de l'accord international sur le climat : la traduction d'un succès diplomatique en actes économiques.

« Le climat, à quel prix ? » s'est interrogé l'économiste, pour qui le plus dur de la négociation climatique reste à venir...



www.economie.edu.umontpellier.fr



Parcours



Thierry MATHIEU, Directeur de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Hérault et diplômé de la Faculté de Sciences Économiques de Montpellier, revient sur ses années de formation à l'université.

LLE : Quel a été votre parcours universitaire ?

Je suis rentré à la faculté des sciences économiques en 1990 après un BAC C en suivant en parallèle un deug de sciences économiques et la prépa Enset Cachan au lycée Mermoz. J'ai ensuite réalisé mon année de licence en 1992/93 à l'université de Keele (Grande-Bretagne) dans le cadre du programme Erasmus. A mon retour j'ai suivi une maîtrise en économie monétaire et financière que j'ai complétée par un DEA (équivalent du M2 aujourd'hui) en sciences économiques avec un mémoire dirigé par le professeur Jean Matouk.

LLE : Pouvez-vous présenter votre parcours professionnel depuis la fin de vos études en sciences économiques ?

A l'issue de mon troisième cycle, j'ai passé les concours administratifs, accompagné notamment par le professeur Guy Delande. J'ai été reçu au concours de l'École Nationale Supérieure de Sécurité Sociale (EN3S) en 1996. Après 18 mois de formation à l'école à Saint Étienne et en alternance dans différents organismes de protection sociale, j'ai été recruté à la CAF de Montpellier en 1999. J'ai occupé les postes d'attaché de direction, de sous-directeur puis de directeur adjoint. En 2008, j'ai été amené à piloter le projet de création du RSA, nationalement dans sa phase d'expérimentation dans 34 départements puis lors de sa généralisation en 2009. J'ai alors travaillé étroitement avec les équipes de Martin Hirsch et de la caisse nationale. Au terme de ce projet, j'ai été nommé à Paris pilote de la départementalisation du réseau des CAF. L'objectif était de fusionner 34 caisses dans 13 départements. J'ai ensuite accédé au poste de directeur adjoint du réseau des CAF à la Caisse Nationale des Allocations Familiales (CNAF). Poste que j'ai occupé jusqu'à ma nomination en tant que directeur de la CAF de l'Hérault en avril 2013. Je suis également directeur de la fédération des CAF du Languedoc-Roussillon.

LLE : Pouvez-vous nous expliquer en quoi consiste votre métier ?

Je dirige un organisme d'environ 650 personnes qui a versé en 2015, 1,2 milliards de prestations aux allocataires (allocations familiales, allocations logement, RSA, AAH...) et 100 millions en action sociale pour les collectivités locales et les partenaires (struc-

tures petite enfance, périscolaires, centres sociaux...). Mon métier consiste d'une part à piloter la « production » de l'organisme pour que les prestations soient payées en temps et heure au juste droit et d'autre part à accompagner les collectivités locales en tant que principal financeur des structures petite enfance et autres.

LLE : Quels souvenirs et expériences marquantes gardez-vous de vos « années fac » ?

Des souvenirs très heureux sans aucun doute. J'ai avant tout apprécié étudier une matière, les sciences économiques, qui me passionnait et qui passionne encore aujourd'hui ! La période où j'étais étudiant a été marquée par « la bataille de Richter » : le déménagement de la fac du centre-ville vers le site de Richter, j'y étais très favorable...

LLE : Quel bilan tirez-vous de votre formation universitaire ? Y a-t-il certaines compétences que vous diriez avoir acquises pendant vos études universitaires ou au contraire que vous auriez souhaité voir davantage développées avec le recul de votre parcours professionnel actuel ?

Ma formation universitaire m'a permis de me distinguer dans un parcours où j'ai été et suis encore en « concurrence » (pas toujours pure et parfaite...) avec des sciences po Paris ou des IEP de province. Je connaissais globalement moins de choses mais ce que je connaissais je le connaissais avec une certaine profondeur. J'ai dû m'ouvrir à d'autres matières : le droit, la sociologie, l'histoire des idées politiques afin d'équilibrer mes connaissances.

LLE : Que pourriez-vous dire à un(e) étudiant(e) en sciences économiques pour l'inciter à s'orienter vers les métiers de la protection sociale ?

La protection sociale, c'est un budget supérieur à celui de l'État. L'efficacité de gestion est un objectif premier. Le très faible taux de gestion d'un organisme comme la CAF de l'Hérault démontre que nous essayons quotidiennement d'optimiser sous contrainte. Concilier le développement économique, la solidarité dans un dialogue avec les collectivités locales est un défi passionnant !

A quoi sert un(e) économiste ?

Alain MARCIANO, enseignant à la faculté d'Économie et chercheur au LAMETA (Laboratoire Montpellierain d'Économie Théorique et Appliquée) est spécialisé en analyse économique du droit. Ses travaux interrogent le rôle des institutions dans les échanges économiques et laissent une place importante à l'histoire de la pensée économique.

Co-éditeur en chef de la revue European Journal of Law and Economics, membre du Comité éditorial de la revue History of Political Economy, et éditeur associé de Ethical Perspectives, il anime un réseau d'études doctorales européennes et contribue au rayonnement international de l'UM par ses invitations régulières dans des Universités étrangères (George Mason University, USA, New-York University USA, Duke University USA, Monash University Melbourne Australie...).
Il est également membre du conseil scientifique de l'AGORA des Savoirs de la ville de Montpellier, ainsi que du séminaire d'Histoire et Philosophie des Sciences de l'UM.

LLE : Vous avez organisé en novembre dernier un colloque en collaboration avec des juristes de l'Université de Montpellier, quelles étaient les questions abordées dans cet échange entre Économie et Droit ?

En effet, il s'agissait d'un séminaire consacré à la question « constitutions et science économique » co-organisé avec deux collègues de la Faculté de Droit, Alexandre Viala et Pierre-Yves Gadhoum ; à l'origine, c'est un projet de l'Association Française de Droit Constitutionnel qui voulait organiser des journées décentralisées autour de relations entre droit constitutionnel et autres sciences. Alexandre Viala a choisi l'économie et m'a sollicité. Nous avons organisé une journée dans laquelle économistes et juristes sont venus discuter de leur approche des constitutions. En fait, nous avons organisé la journée autour de 2 grandes interrogations. Premièrement, est-il envisageable de connaître la Constitution

à la lumière des sciences économiques - c'est-à-dire se demander si l'écriture de la Constitution peut-être comprise en utilisant les hypothèses de l'économie et si l'analyse économique permet d'évaluer les Constitutions ou les décisions constitutionnelles. Ensuite, le deuxième ensemble de questions portait sur l'impact de l'économie sur les décisions des acteurs constitutionnels - le juge ou représentant agit-il sous l'influence des sciences économiques et utilise-il, dès lors, lui-même les ressources de l'analyse économique ; ou encore y a-t-il eu une voire plusieurs doctrines économiques à l'œuvre dans l'histoire de la production constitutionnelle ?

Pour prolonger ce dialogue, je vais organiser à la fin du mois de Juin (27 et 28) à la Faculté d'Économie une conférence sur l'analyse économique des systèmes judiciaires et des comportements des juges.



LLE : Votre spécialité est l'analyse économique du droit, pourriez-vous définir ce domaine de recherche ?

L'analyse économique du droit consiste à étudier les interactions entre les règles juridiques et les comportements économiques ; mais aussi à essayer d'expliquer les phénomènes juridiques en utilisant les outils de l'économie. Par exemple, on étudie les comportements de respect des règles en faisant l'hypothèse que les individus agissent vis-à-vis du droit de manière rationnelle ... le droit est comme un prix, le prix de certains comportements. Cela peut signifier donc que plus le prix de certaines actions est élevé (plus le droit est sévère) plus les comportements délictueux vont diminuer. Mais évidemment, ça n'est pas aussi simple ... dans certains cas, renforcer la loi peut entraîner plus de comportements délictueux ; la rendre moins sévère peut augmenter ce type de comportement. Cela dépend de beaucoup de facteurs. L'économie permet d'éclairer et d'expliquer ce genre de comportements. Et on peut l'appliquer aux comportements des juges ou des avocats ... tous les comportements juridiques.

A titre personnel, je suis plutôt intéressé par la question de l'origine des normes ; pourquoi existe-t-il des normes et des règles juridiques ? Les individus, les sociétés ont besoin de normes, une société sans règle aucune n'a jamais existé : même les sociétés les plus anciennes – que l'on appelle de manière péjorative les sociétés primitives – ont des règles. Mais d'où viennent ces normes ? Aujourd'hui, on a l'impression que toutes les règles sont créées par les juges ou par les législateurs. En fait, ça n'est pas le cas et on peut montrer que les normes viennent des individus, des pratiques et des interactions. Les individus ont besoin de règles et leurs comportements donnent également naissance à des règles.

Pour dire les choses autrement, les individus ont besoin de se coordonner ; tout le monde a compris qu'on serait plus heureux et plus riches à coopérer avec les autres qu'à faire la guerre ou à se battre tout le temps et les règles sont le produit de cette compréhension-là. Précisément parce que les individus, contrairement à ce que prétendent les économistes, ont souvent une propension, une envie de se coordonner ; l'éthique joue un rôle important. Et quand cela ne suffit pas, on peut créer du droit. Et, bien sûr au sommet de la hiérarchie, il y a les constitutions qui encadrent nos activités. Les constitutions sont les plus importantes, parce qu'elles sont les règles du jeu social et sans règles, aucun jeu n'est possible !

LLE : Vos travaux d'économie du droit donnent donc une place importante à la dimension historique

Oui, effectivement. Beaucoup d'économistes ont tendance à penser que l'histoire n'a pas d'intérêt et que seule la théorie – la capacité de faire des modèles, pour être plus précis – est importante ; c'est cette approche qui consiste à faire des hypothèses pour déduire des lois, générales et universelles qui s'appliquent en tout temps et en tout lieu. Évidemment, dans cette conception, on n'a pas besoin d'histoire (ni même de géographie ou de culture). Or, l'histoire est cruciale pour la théorie.

D'abord, l'histoire des faits, parce qu'elle permet de comprendre et de bâtir des théories ; en effet, les comportements individuels ne sont pas compréhensibles en dehors du contexte dans lequel ils se déroulent ; plutôt que d'enraciner les théories dans des données empiriques quantitatives qui finalement ne sont pas très contextualisées, il est préférable d'aller chercher dans les faits. Cela ne veut pas dire faire de la sociologie ou de l'anthropologie puisque le fondement théorique reste celui de l'économie mais cela veut dire dépasser les travaux empiriques que les économistes ont l'habitude de mener.

Ensuite, l'histoire des idées parce qu'elle permet de comprendre comment les théories sont liées aux faits et au contexte dans lequel elles sont nées. J'ai beaucoup travaillé sur l'histoire de la pensée économique précisément avec cet objectif de lier les théories à leur contexte. Cela peut être une manière d'affiner les théories économiques, en voyant ce qu'elles ont de contraint ou de limité à ce contexte. Cela permet également de comprendre les enjeux méthodologiques, comprendre à quoi sert et peut être utilisée la science économique.

Pour aller plus loin :

Pour aller plus loin :

Marciano, A., 2003, L'analyse Economique du Droit, Paris, Michalon.

Marciano, A., Harnay, S., 2013, Buchanan on Market Imperfections, Voluntary Cooperation, and Externalities, History of Political Economy, 2013, 45 (2), pp. 223-254.

Marciano, A., Khalil, E., 2012, Optimization, path dependence and the law: Can judges promote efficiency? International Review of Law and Economics, 2012, 32 (1), pp. 72-82.

LLE : Est-ce que l'on pourrait vous qualifier d'économiste hétérodoxe ?

Dans un certain sens, oui. Il y a tellement de formes d'hétérodoxie ... En ce qui me concerne, je ne suis pas orthodoxe parce que mon travail renvoie effectivement à une conception particulière de l'économie et du rôle des économistes dans la société. J'ai une conception de l'économie comme "Économie politique" plutôt que comme "Science Économique", où l'économiste se trouve dans la position d'un expert capable de savoir et de dire aux acteurs économiques ce qui est bien ou bon pour eux. Cette version de l'économie visant à établir des lois à visée générale dont je parlais plus haut a largement perdu le contact avec la réalité - ou, dit autrement, le contact avec la réalité n'est maintenu que par des études économétriques ou statistiques qui vérifient ex-post des théories ou des modèles abstraits. Cette vision techniciste et optimisatrice de l'économie a progressivement remplacé la vision des fondateurs selon laquelle l'économie est une science politique ... Certainement, cette évolution a été renforcée par le besoin de publication, les évaluations et classements qui sont répandus maintenant dans le milieu académique. Mais pas seulement. Ce mouvement s'est accentué dans les années 1950, en particulier aux USA, pour des raisons sociales (politiques) et totalement indépendantes de la nécessité de publier.

L'économie politique est une réflexion qui s'appuie sur la réalité parce qu'elle cherche à prendre en compte le contexte, les situations spécifiques des individus. Une des hypothèses est en particulier que les individus ne font pas tous la même chose de manière mécanique (ils maximiseraient une fonction d'utilité, donnée par avance).

Cela ne veut pas dire que je ne pense pas qu'il existe des tendances, des façons de se comporter qui sont identiques ou similaires quel que soit l'endroit ou l'époque - par exemple, on peut dire que les individus cherchent à obtenir la plus grande satisfaction ; qu'ils réagissent aux incitations. Les comportements des individus sont intentionnels, ils sont orientés vers un but mais cela n'implique pas que ces comportements soient mécaniques.

« L'économie politique est une réflexion qui s'appuie sur la réalité »

Un autre élément important dans la définition de l'économie politique est que les économistes ne doivent pas nécessairement s'intéresser aux choix que font les individus. La définition standard de l'économie comme la science des choix dans un environnement de rareté pose problème parce qu'elle suppose que les individus ont un problème à régler - choisir un panier de bien de consommation ou une combinaison productive qui leur permette de maximiser leur utilité ou leur profit - et que ce problème a une solution - il n'existe qu'un panier ou qu'une combinaison de facteurs de production qui procurent la plus grande utilité et le plus grand profit, il existe un équilibre sur les marchés.... Dans cette approche, le problème est d'emblée posé avec sa solution ; et l'individu est traité comme un "rat de laboratoire". L'économiste est un expert qui va chercher les solutions, avec comme conséquence, que les institutions sont complètement ignorées.

Une conception de type économie politique s'intéresse avant tout à la manière dont les individus échangent avec les autres. C'est important parce que ces échanges, ces interactions influencent précisément la manière dont les individus font les choix. Donc, plutôt que de s'intéresser aux choix, l'économie politique s'intéresse à l'échange et aux institutions que les individus utilisent pour organiser leurs échanges. Ces institutions façonnent, déterminent les incitations auxquelles font face les individus lorsqu'ils entreprennent telle ou telle action.

Contact : alain.marciano@umontpellier.fr

Les services à l'étudiant

Le Bureau des Relations Internationales

Situé au premier étage de la Faculté d'Économie, le Bureau des Relations Internationales BRI (C.113) est une fenêtre sur le monde, une passerelle pour découvrir d'autres horizons et un point de contact des étudiants internationaux en échange. Chaque composante de l'Université de Montpellier est dotée d'un BRI qui est notamment en charge de la gestion administrative et du suivi des mobilités étudiants/enseignants-chercheurs/personnels administratifs, dans le cadre de programmes d'échange.

Erasmus est le programme le plus connu. Il concerne la majorité des mobilités. En Europe, plus de 3 millions d'étudiants y ont participé depuis son lancement en 1987 ainsi que 300 000 professeurs et autres membres du personnel de l'enseignement supérieur. Ce type d'échanges ayant été encore renforcé en 2007 par l'introduction d'une mobilité de stage.

Mustapha GHACHEM
Responsable BRI

Lionel CABOS
Chargé des Relations
Internationales



L'activité du BRI s'articule essentiellement autour de 2 axes:

Les relations internationales

- La gestion et le suivi de toutes les mobilités encadrées Entrants et Sortants (Etudiants, stagiaires, enseignants, personnels administratifs)
- La mise à jour, le renouvellement et le développement des accords bilatéraux avec les Universités étrangères contribuant ainsi à une meilleure visibilité de la Faculté d'Économie à l'international
- La communication des informations utiles avec les étudiants, les universités partenaires, la direction des relations internationales DRI, les autres BRI, l'université Paul-Valéry, la scolarité, la COMUE, le CROUS, Ets global...
- L'organisation des tests de langues : TOEIC, TFI, FLE
- La gestion des dossiers BOURSES pour les étudiants sortants
- L'hébergement des étudiants entrants

Les partenariats

Le BRI organise chaque année, au cours du mois de janvier « Les simulations d'entretiens d'embauche ». Une vingtaine d'entreprises régionales opérant dans des secteurs d'activités différents participent à cette manifestation dont le but est de favoriser l'insertion professionnelle de nos étudiants de Master 1 & 2.

Chiffres clés

- 88 accords universitaires répartis sur 47 pays dans 4 continents
- 187 postes à pourvoir dans des universités partenaires
- 5 programmes d'échanges (Avepace, BCI, Erasmus, Kite, Metalic)
- 5 conventions de coopération interuniversitaire (Chili, Colombie, Mexique, Luxembourg, Tunisie)
- 92 % de taux de réussite des étudiants sortants au cours des 4 dernières années

<http://economie.edu.umontpellier.fr/international/erasmus/>



La Lettre d'Éco - magazine de la Faculté d'Économie de l'Université de Montpellier
Av Raymond Dugrand - CS 79606 34960 Montpellier cedex2
Directeur de publication // François Mirabel
Rédactrice en chef // Valérie Clément
Réalisation, coordination générale et mise en page // Emilie Colombier
Conception graphique // Florence Huschelrath



Parole aux étudiants

Salomé GAUDIBERT, étudiante partie avec le programme d'échange Erasmus en Lettonie à l'Université Technique de Riga.

LLE : Quel était ton ressenti avant de partir ?

Je ne réalisais pas du tout ce qui allait m'attendre, je perdais tous mes repères, rien qu'à l'idée de savoir que personne ne nous attendait sur place, c'était générateur de stress.... On se lance dans un monde inconnu, j'essayais tout de même de regarder des reportages avant de partir pour me faire une idée, mais une fois sur place, le choc fut impressionnant.

LLE : Pourquoi as-tu choisi la Lettonie ?

Je me suis posée la question : dans quel pays est ce que je n'irai pas en vacances ? J'ai ensuite demandé l'avis d'anciens étudiants, et j'avais une grande hésitation entre les pays du nord pour avoir un dépaysement total notamment entre la Finlande et la Lettonie. J'ai donc choisi Riga car c'était une ville capitale.

LLE : Quels étaient les principaux changements ?

Déjà d'un point de vue personnel on se découvre des traits de personnalité. On est obligé de faire des choses qu'on ne ferait pas en France, comme sortir seule le soir ou la journée pour essayer de faire de nouvelles rencontres !

Au niveau de la vie, c'est un monde complètement différent, c'est assez amusant de voir un pays de l'union européenne à l'opposé des pays occidentaux. Ils ont des racines soviétiques extrêmement présentes, et ils sont dotés d'un nationalisme et d'un amour de leur pays très fort. Ils sont fiers d'être lettons, et organisent des fêtes dès qu'il y en a l'occasion ! Il y a des feux d'artifices tout le temps !

Dans la ville on peut avoir des côtés très européens, avec des monuments, des parcs, ... et à quelques mètres seulement, des quartiers en briques rouges avec de grandes cheminées, dans un style très URSS.

Pour la nourriture, adieu pain, fromage et bon vin, on mange tout de même très bien mais très gras !

Et pour la langue, c'était compliqué car les lettons ne parlent pas anglais, ils parlent très bien le russe mais pas l'anglais, donc l'intégration fut dans un premier temps difficile.

LLE : Quelle était ta vie sociale sur place ? Qui étaient tes amis ? Des lettons, des étudiants erasmus, ... ?

J'avais pris option letton à l'université mais ça ne m'a pas vraiment suffi... J'avais un ami letton, et les autres étaient des étudiants erasmus italiens, allemands, turcs, slovaques et aussi français.

On apprend beaucoup sur la culture des autres pays, tous les dimanches on faisait des repas et des soirées à thème en fonction du pays de chacun, en changeant chaque semaine.

Pour la vie quotidienne, la vie n'est vraiment pas chère, surtout pour voyager, on partait très souvent dans d'autres pays, par exemple avec une dizaine d'euros on faisait l'aller-retour en Estonie à Tallinn. Les villes du nord sont absolument magnifiques.

LLE : As-tu eu des moments de solitude, de manque ?

Oui, ça m'est arrivée, rien que le décalage horaire rend le contact compliqué avec la France. Mais c'est aussi ce que je cherchais, un dépaysement total, je ne voyais plus le soleil, il se lève à 9h et se couche à 15h, les températures sont extrêmement froides. Le retour à Montpellier fut aussi agréable !

LLE : Est ce que tu recommanderais Erasmus ?

Évidemment ! C'est une expérience unique et inoubliable. Pour la langue et pour la culture personnelle c'est une aventure que je recommande à tous !

